

Vous êtes **étudiant** ? La réserve opérationnelle vous offre une première expérience professionnelle ou un emploi étudiant adapté à vos disponibilités. Rémunéré, votre engagement dans la réserve vous permet d'acquérir des compétences et de l'expérience qui seront appréciées par votre futur employeur.

Vous êtes **actif** ? Venez exercer votre métier autrement ou explorer de nouveaux horizons qui vous passionnent. Diversifiez vos activités et vos sources de revenus en valorisant vos expériences mais aussi en leur donnant du sens. Votre employeur trouvera des avantages certains dans votre engagement.

Vous êtes en **recherche d'emploi** ? La réserve opérationnelle vous permet d'exercer une activité professionnelle, d'enrichir votre CV tout en conservant vos droits au chômage.

CONDITIONS (LIVRE II réserve militaire)

minimum 17 ans – nationalité française – JDC – apte médical (visite médicale au régiment)

limite d'âge 72 ans (article L 4221-2 loi n°2023-703 du 1^{er} août 2023)

COMMENT POSTULER



CONTRAT (LIVRE II réserve militaire)

Le contrat d'engagement est souscrit pour une durée de un à cinq ans (article L4221-1).

autorisation absence vis-à-vis employeur

privé (article L3142-89 code du travail)

entreprise moins de 50 salariés - 5 jours ouvrés

entreprise plus de 50 salariés – minimum 10 jours ouvrés

fonctionnaire 30 jours par année civile - il est placé en congé par l'employeur (article L4251-6)